



**Syndicat des employé-e-s de
techniques professionnelles
et de bureau d'Hydro-Québec**

Section locale **2000**
S.C.F.P. - F.T.Q.

1010, rue de Liège Est
2^e étage
Montréal (Québec)
H2P 1L2
(514) 381-2000
Télécopieur (514) 389-1010

Le 28 février 2019

Aux membres du Syndicat des Employé-e-s de techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec de la section locale 2000 du SCFP.

RAPPEL – mises en nominations pour les postes de Président et Secrétaire général du Syndicat.

Tel qu'indiqué dans notre communication du 14 février dernier, **la période des mises en candidatures se tiendra du 4 mars 2019 au 14 mars 2019 à 17h00.**

Nous aimerions apporter quelques précisions sur le déroulement des élections.

Les bulletins de mises en candidature se trouvent dans les Statuts de la section locale, disponibles sur le site web du syndicat. Si vous le désirez, le comité d'élections peut vous fournir une copie du bulletin. Le comité d'élections acceptera les bulletins qui contiennent toutes les informations qui y sont mentionnées (art. 23.09 e).

Les originaux des bulletins de mise en candidature et **les originaux des signatures** doivent être retournés à l'attention du comité d'élections au 1010 de Liège Est, 2^e étage, Montréal, QC, H2P 1L2, au plus tard le 14 mars 2019 à 17h00 (art. 23.09 d). **Les signatures doivent être effectuées durant la période de mise en candidature.**

S'il y a campagne électorale (art. 23.10), le comité d'élections déclenchera les élections aussitôt qu'il aura reçu plus d'une candidature valide, s'il n'y a qu'une candidature la personne candidate sera déclarée élue par acclamation à la fin de la période des mises en nominations (art. 23.02 b).

Tout au long du processus, si vous avez des questions, vous pouvez les adresser au comité d'élections à elections@scfp2000.qc.ca

Le Comité d'élections.

Claudine Labelle – Présidente du comité
Chantale Bélec – Secrétaire du comité
David Boissonneault – Scrutateur
Marcin Kazmierczak - Conseiller syndical SCFP.